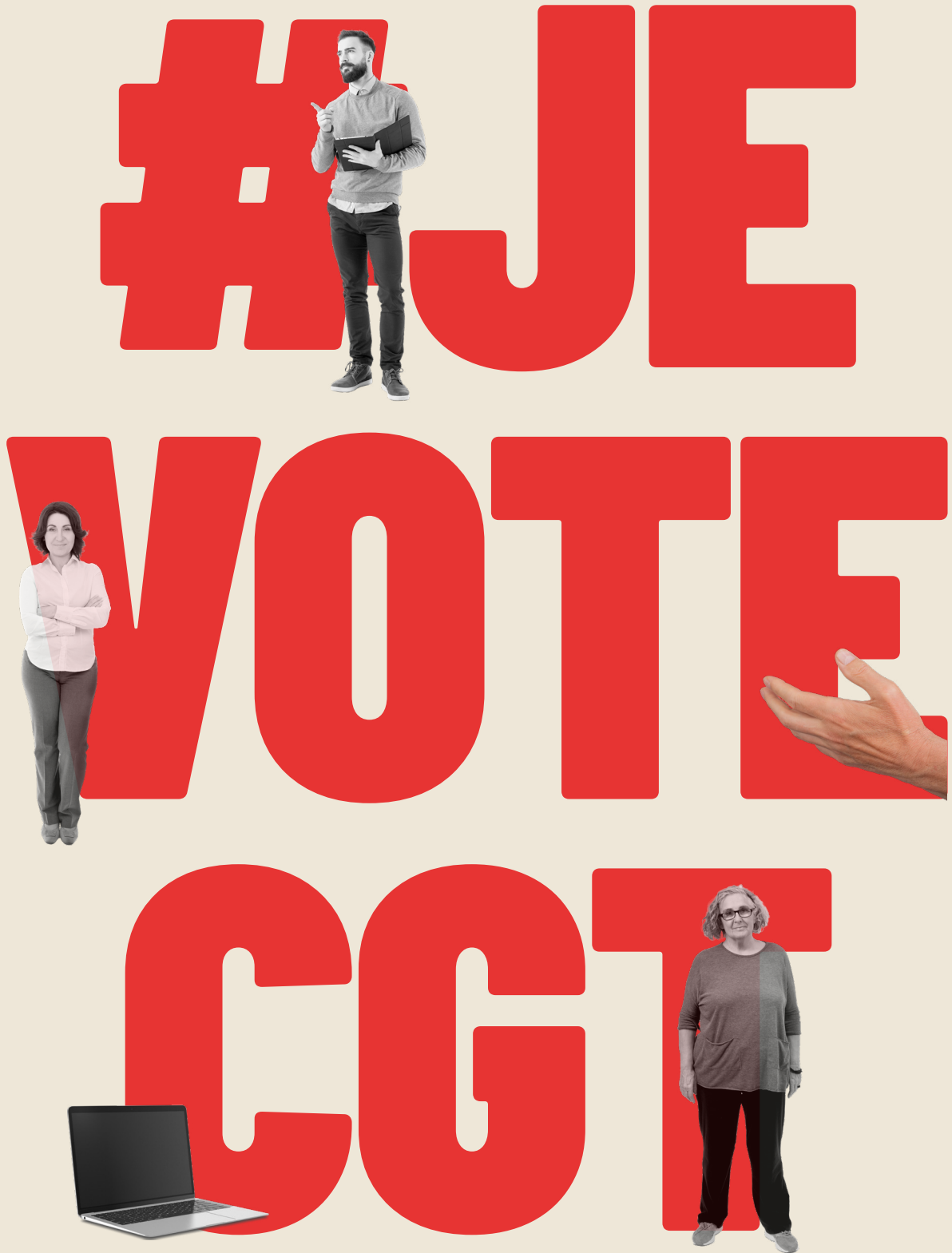


MUTUALITÉ



Le secteur de la mutualité est affecté par de profondes transformations, contraintes réglementaires, concurrence, transformations digitales, opérations de fusion, PSC...

De plus en plus, la mutualité s'organise autour de grands groupes qui prennent la forme de compagnie d'assurances, mêlant courtage, sociétés anonymes et structure mutualistes.

Le modèle originel de mutuelles à taille humaine et proche des adhérents est menacé par la logique de

marché qui gagne notre secteur. Il est impératif que, dans les TPE mutualistes, la CGT fasse entendre sa voix.

Reconquérir ce modèle mutualiste, c'est aussi assurer aux salariés des mutuelles un statut social de qualité, assis sur des valeurs de préservation de la santé et d'épanouissement social.

DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI !

Soyez acteurs de votre avenir. **C'est ENSEMBLE que nous pourrons préserver nos conquises sociales et en gagner de nouveaux en termes de rémunération,**

conditions de travail, et équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

VOTER EST UN DROIT ET UN ACTE RESPONSABLE.

Voter est un droit et un acte responsable. Vous incarnez la richesse et la diversité de l'entreprise, participez massivement aux élections professionnelles.

Nos atouts :

- Des élu.es qui mobilisent des outils diagnostic pour détecter les besoins et savent conduire des entretiens de salariés
- Des élu.es, salariés de terrain impliqués, disponibles pour faire remonter les difficultés et porter les revendications
- Des élu.es animés d'un esprit constructif pour négocier des accords à haute valeur ajoutée
- Une fédération représentée dans les négociations nationales et qui informe régulièrement les syndicats sur l'actualité du secteur.

collectivement, dans toutes les phases de transformation de votre mutuelle

- Lutter pour les revalorisations salariales prenant en compte les réalités économiques
- Lutter pour de meilleures conditions de travail et pérennes

Nos valeurs CGT :

- Être à vos côtés tant individuellement que





3 RAISONS DE VOTER

CGT

CHAQUE VOIX COMPTE TRIPLE !

Même s'il n'existe toujours pas d'instance représentative du personnel dans les entreprises de moins de 11 salarié-es, lorsque nous votons à ces élections professionnelles, chaque voix CGT compte aussi :

- 1 Au niveau régional et pour les prud'hommes ;
- 2 Au niveau de la branche professionnelle et de votre convention collective ;
- 3 Au niveau interprofessionnel et national.

1

Pour se défendre avec un syndicat reconnu

Pour l'efficacité. Première organisation représentative dans les Très petites entreprises (ou TPE, moins de 11 salarié-es), la CGT est aussi présente dans toutes les branches professionnelles et sur tout le territoire.

Pour la proximité. Les conseiller-es des salarié-es CGT sont disponibles via des permanences pour vous accompagner selon votre métier et votre situation. Voir la liste de nos unions locales sur cgt.fr, rubrique « La CGT près de chez vous ».

Pour la visibilité. Dans les batailles contre le report de l'âge de départ à la retraite, la CGT a toujours fait preuve de sa détermination à n'accepter aucun recul de nos droits. Dans le même temps, la CGT signe souvent des accords, à la seule condition qu'ils permettent de faire progresser la situation des salarié-es.

2

Pour mieux vivre de son travail

Pour que tous les salaires soient indexés sur l'inflation, comme l'est le Smic. Nous pensons aussi qu'il faut augmenter le salaire minimum et reconnaître toutes les qualifications, car ce sont notre travail et notre savoir-faire qui font tourner les entreprises et l'économie.

Pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, aussi bien pour les salaires, les déroulés de carrière ou les temps partiels contraints.

Pour les mêmes droits dans les petites que dans les grandes entreprises, que ce soit en matière de formation, d'accès à des activités sociales et culturelles, ou de départs anticipés à la retraite – notamment pour les métiers pénibles.

3

Pour travailler mieux, moins et autrement

Pour un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, ce qui passe forcément par une autre organisation du travail sans management autoritaire, par une réduction du temps de travail, des services publics de qualité (transports, petite enfance, aide à la personne), et un retour à la retraite à 60 ans à taux plein.

Pour que la démocratie ne s'arrête pas aux portes des entreprises. Si nous sommes organisé-es avec la CGT, c'est parce qu'il faut se rassembler pour peser sur les choix qui nous concernent – à commencer par nos droits et nos conditions de travail.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les professions techniques et intermédiaires et l'encadrement sont aussi organisés dans la CGT pour que les problématiques et besoins spécifiques de ces catégories soient entendus. L'Union générale des Ingénieur-es, cadres et technicien-nnes (ugictcgt.fr) revendique entre autres le droit au télétravail de manière encadrée, le droit à la déconnexion, le droit de refus et d'alternative dans les prises de décision, le respect du temps de travail et des qualifications.

VOIR CGT-TPE.FR

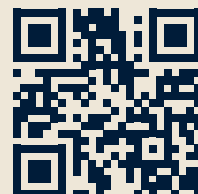
Petite ou grande entreprise, vous avez des droits !

Inscrivez-vous ici

pour télécharger anonymement

et gratuitement des fiches pratiques

de vos droits.



COMMENT VOTER ?

aux élections des Très Petites Entreprises du 25 novembre au 9 décembre 2024

ÉTAPE 1 :

LA CAMPAGNE ELECTORALE



J'ai reçu un courrier confirmant mon inscription sur la liste électorale

Du matériel électoral me sera envoyé courant novembre

Je peux aussi consulter les programmes des candidat-e-s de la CGT qui me représenteront dans les instances paritaires des TPE.

(rubrique « Les candidats » du site election-tpe)



ÉTAPE 2 : LE VOTE

quelques jours avant l'ouverture du vote, je reçois par courrier mon identifiant et mon code confidentiel pour voter en ligne, ainsi qu'un bulletin de vote si je préfère voter par courrier.



Je vote en ligne

- rendez-vous sur le site election-tpe.travail.gouv.fr ;
- cliquez sur le bouton « Voter » ;
- Je me connecte via **France Connect** ou avec mon **identifiant et mon code confidentiel reçu par courrier** ;
- si vous le souhaitez, vous pouvez accéder au programme de vos candidat-e-s CGT une dernière fois ;
- une fois votre choix fait, suivez les instructions pour valider votre vote !

Je vote par courrier



- détachez le bulletin de vote du courrier ;
- à l'aide d'un stylo noir, noircissez la case correspondant au syndicat CGT ;
- insérer votre bulletin dans l'enveloppe de retour pré-affranchie jointe au courrier ;
- postez la c'est gratuit !

A VOTÉ !

**Vous avez une question ?
Appelez la CGT gratuitement**

08 01 03 00 77

de 9 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi
du 18 novembre au 9 décembre 2024

